

UN PATRIMOINE DISPARU : L'AUTEL DE LA PATRIE D'EPERNAY

Archives municipales d'Épernay

∞ Professeur ∞

Responsable : M. de GOSTOWSKI

QU'EST-CE QU'UN AUTEL DE LA PATRIE ?

Document n°1 : Définition

L'autel de la patrie est un symbole [...] de la nation lors de la Révolution française. Ils sont le lieu de fêtes et de cérémonies civiques [...].

Construits en pierre ou en bois, l'architecture de ces autels pouvaient être d'inspiration antique (colonne, temple...), maçonnique (équerre, compas, œil...) ou religieuse (croix, voûte, coupole...)¹. Une loi du 26 juin 1792 demande à chaque commune d'en édifier un sur lequel doit être gravé la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et l'inscription « le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie ». Parfois également appelés autels de la liberté, ils sont souvent dressés à côté des arbres de la liberté plantés entre 1789 et 1792². Comme ces derniers, ils sont détruits [à l'époque de Napoléon Bonaparte] à partir de 1800. [...]

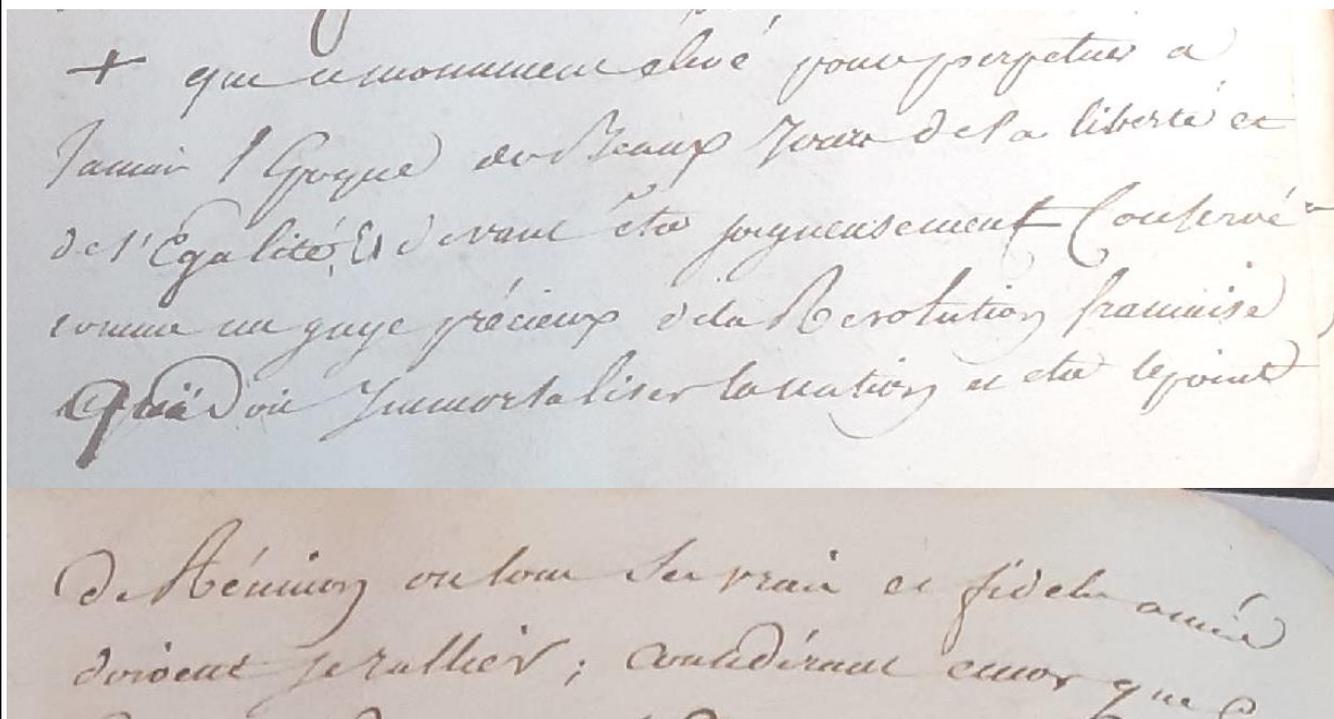
Wikipedia

1 - Annexe n°1, page 13 du dossier

2 - A Epernay, l'arbre de la Liberté a été planté le 30 novembre 1793 devant l'Hôtel de ville sur la place de la Liberté (actuelle place Hugues Plomb).

Document n°2 : Quelles utilisations ?

Prise en charge de l'entretien de l'autel de la Patrie par l'administration du District, Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Epernay, 1D8, p.1.



Transcription : « Que ce monument élevé pour perpétuer à jamais l'époque des beaux jours de la liberté et de l'égalité, il devait être soigneusement conservé comme un gage précieux de la Révolution française que doit immortaliser la nation et était le point de réunion où tous les vrais et fidèles amis doivent se rallier ;... »

1 - D'après les documents n°1 et 2, qu'est-ce qu'un autel de la Patrie ?

C'est un lieu aménagé pour les cérémonies républicaines. Il commémore la Révolution française et ses acquis.

2 - Où trouve-t-on habituellement des autels ? Aidez-vous de l'annexe n°1 à la page 13.

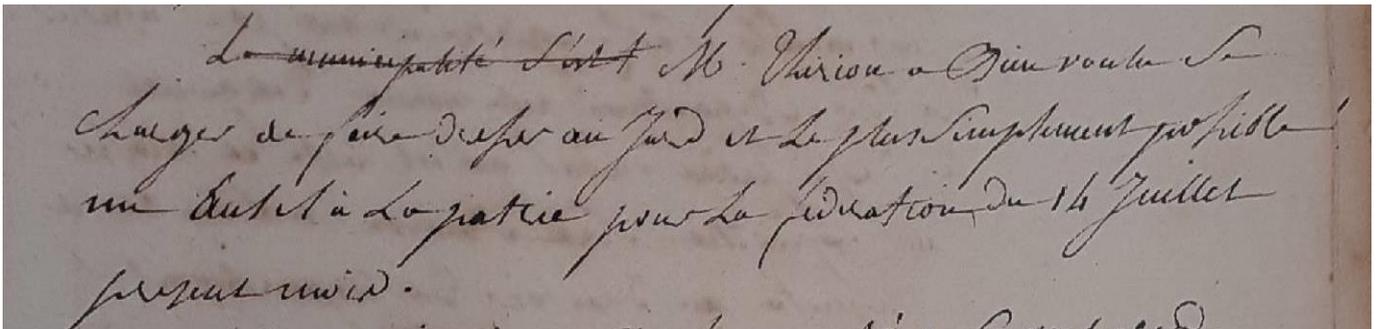
Les autels se trouvent habituellement dans les églises. Il s'agit de la table rituelle sur laquelle le prêtre célèbre la messe.

3 - La Révolution française est donc comparée à quoi selon vous ?

La religion catholique est vue comme un danger (roi sacré). La Révolution puis la République sont vécus comme une nouvelle religion. Il est donc nécessaire d'avoir un lieu de célébration.

Document n°3 : Un autel de la Patrie à Epernay (9 juillet 1791)

Création d'un autel de la Patrie, Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Epernay, 1D1, p.174.



Transcription : « ~~La municipalité s'ent~~ M. Thirion a bien voulu se charger de faire dresser au Jard et le plus simplement possible un autel de la patrie pour la fédération¹ du 14 Juillet présent mois. »

1 - La fête de la Fédération est une fête nationale célébrant la première année de la prise de la Bastille sur l'ensemble du territoire. Elle marque la réconciliation et l'unité nationale.

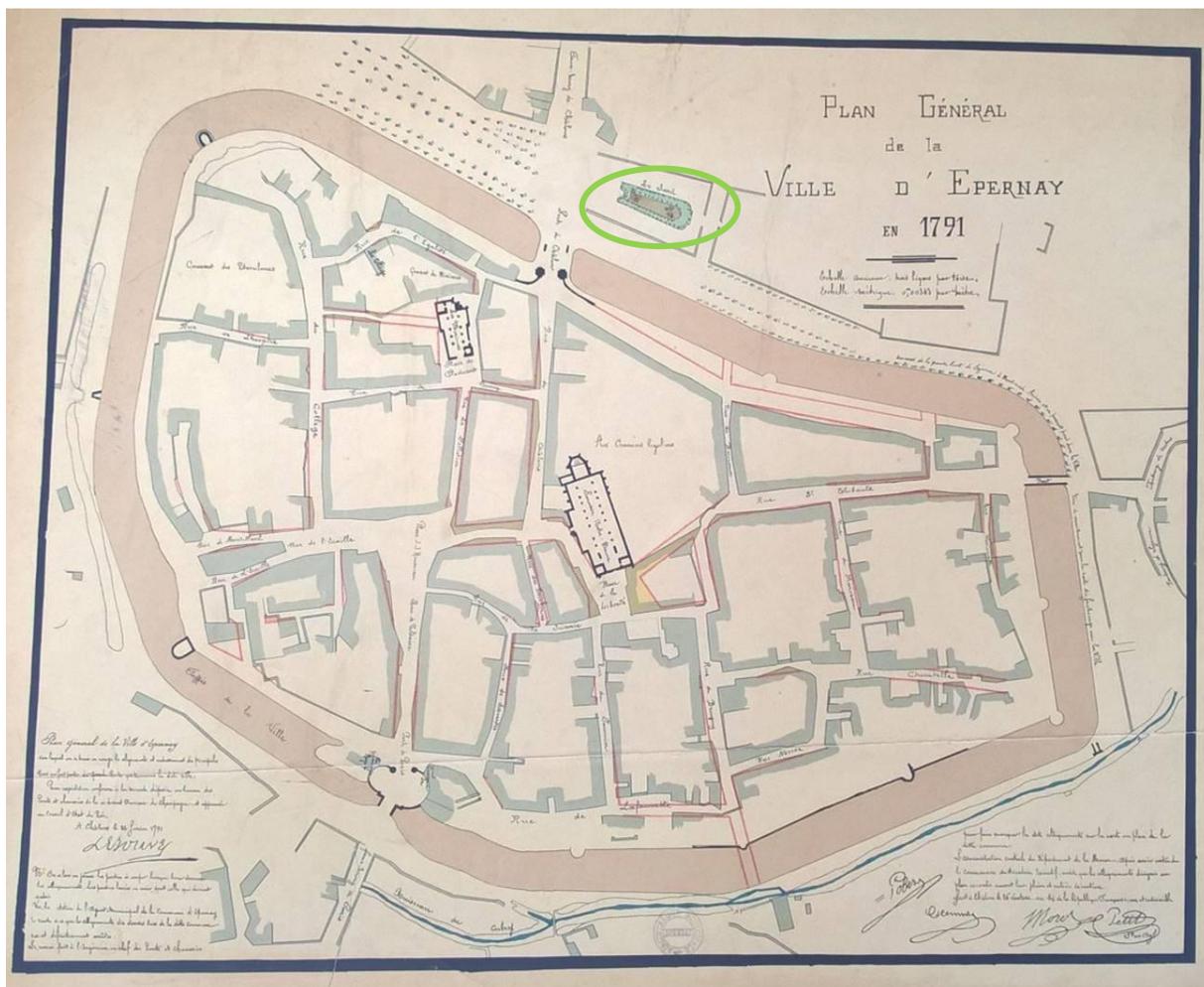
4 - D'après le document n°3, pour quelle occasion les villes souhaitent dresser des autels de la Patrie ?

Ils sont construits à la base pour célébrer la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

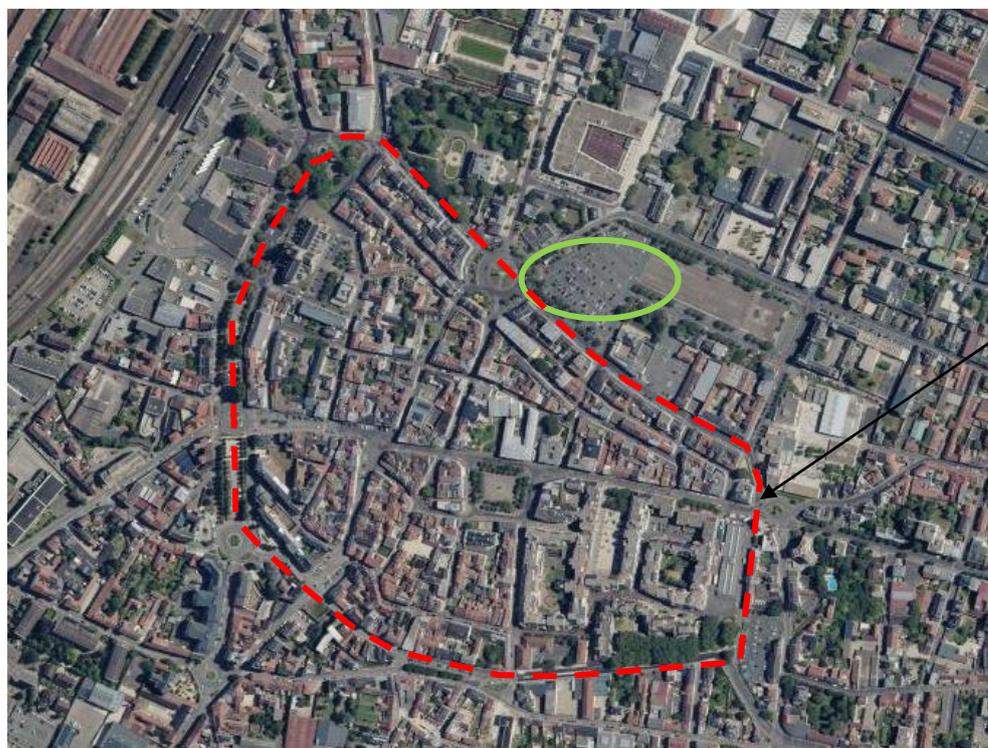
5 - D'après les documents n°3 et 4, où l'autel de la Patrie sparnacien était-il situé ?

L'autel de la Patrie d'Epernay se trouvait sur le Jard (actuel parking Charles de Gaulle).

6 - Entourer sur le document de la page suivante l'endroit où l'autel de la Patrie était installé en 1791 et l'emplacement auquel cela correspond aujourd'hui.



Plan général de la ville d'Epernay en 1791, Archives municipales d'Epernay, non coté



Vue aérienne de la ville d'Epernay aujourd'hui, image empruntée au site Géoportail

Document n°4 : La proclamation de la I^{ère} République (10 juillet 1793)

Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Épernay, 1D3, p.155-156.

L'autel par où a été faite la proclamation de l'acte constitutionnel, et de dire par la convocation de l'Assemblée primaire, aujourd'hui huit heures précise du soir sur l'autel de la patrie, et faire le conseil général a assisté à cette proclamation, et afin d'y vouer la plus grande solennité, faire prendre les armes à la garde nationale, et faire jouer l'artillerie.

Le conseil général a également arrêté que chacun des membres qui le composent sera prévenu de se rendre à quatre heures précise de relevé à la commune, pour assister, en corps, à la cérémonie de la proclamation de l'acte constitutionnel et de dire par la convocation de l'Assemblée primaire qui doit être faite sur l'autel de la patrie par l'administration du district.

Lecteur et proclamation a été faite de l'acte constitutionnel, et le tout a été entendu et accueilli aux applaudissements universels des citoyens réunis en grand nombre et accompagné de plusieurs salves d'artilleries

sur l'ordre de la Convention de s'applaudir par une salve de la Convention N^o 1^{re} par le jour qui ordonne la Convocation sur l'Assemblée, de l'autel de la Convention N^o 1^{re} par le jour, ainsi que de dire de relevé au N^o 1^{er} par le jour de la tranquillité public et le tout a été entendu et accueilli aux applaudissements universels de citoyens réunis en grand nombre et accompagné de plusieurs salves d'artilleries

Dans le transport de joie qui éclatoit de toute part l'hymne des Marseillais et l'air chery Ça ira, ont été chantés avec enthousiasme

Dans cet instant une fille nouvelle née du citoyen Jean Baptiste Eullipe et de Marie Louise Cadelle [...] a été présentée sur l'autel de la patrie par l'administration du district [...] ou elle a reçu le nom de Victoire, Constitution, Liberté, égalité

Pour donner plus d'éclat à la fête, l'autel de la patrie était environné de lampions et de guirlandes, et le jard orné d'illuminations tricolore.

Transcription :

« [...] L'administration du district fera la proclamation de l'acte constitutionnel [...], aujourd'hui huit heures précise [...] face l'autel de la Patrie, et invite le conseil général à assister à cette proclamation et afin d'y vouer la plus grande solennité, faire prendre les armes à la garde nationale et faire jouer l'artillerie. [...]

Le conseil général a également arrêté que chacun des membres qui le composent sera prévenu de se rendre à quatre heures précise [...], pour assister [...] à la cérémonie de proclamation de l'acte constitutionnel [...] qui [doit] se faire sur l'autel de la patrie par l'administration du district. [...]

Lecture et proclamation a été faite [...] et le tout a été entendu et accueilli aux applaudissements universels des citoyens réunis en grand nombre et accompagné de plusieurs salves d'artilleries

Dans le transport de joie qui éclatoit de toute part l'hymne des Marseillais et l'air chery Ça ira, ont été chantés avec enthousiasme.

Dans cet instant une fille nouvelle née du citoyen Jean Baptiste Eullipe et de Marie Louise Cadelle [...] a été présentée sur l'autel de la patrie par l'administration du district [...] ou elle a reçu le nom de Victoire, Constitution, Liberté, égalité¹.

Pour donner plus d'éclat à la fête, l'autel de la patrie était environné de lampions et de guirlandes, et le jard orné d'illuminations tricolore. [...] »

1 - Cette cérémonie est un baptême républicain mis en place avec la République. L'enfant n'est désormais plus présenté à la communauté catholique mais à la communauté nationale. C'est une cérémonie laïque.

7 - D'après le document n°3, en quelle année la ville d'Epernay a le projet de construire son autel de la Patrie ?

La ville d'Epernay décide d'élever un autel de la Patrie dès le 9 juillet 1791 pour la première fête de la Fédération.

8 - La ville d'Epernay est-elle donc en avance ou en retard par rapport à la loi rendant obligatoire l'existence des autels de la Patrie ? Pourquoi ?

La loi du 26 juin 1792 demande de manière plus officielle aux communes d'édifier un autel de la Patrie pour célébrer la seconde fête de la Fédération le 14 juillet 1792. La ville d'Epernay décide la construction d'un autel de la Patrie le 9 juillet 1791, soit presque un an avant l'obligation faite aux communes mais presque un an après la première fête de la Fédération.

9 - En vous aidant du document n°4, donnez deux exemples d'autres événements pouvant se dérouler sur l'autel de la Patrie d'Epernay.

Le 10 juillet 1793, c'est sur l'autel de la Patrie que la I^{ère} République a officiellement été mise en place (proclamée) dans le cadre d'une cérémonie officielle. Le même jour, un enfant reçoit le baptême républicain.

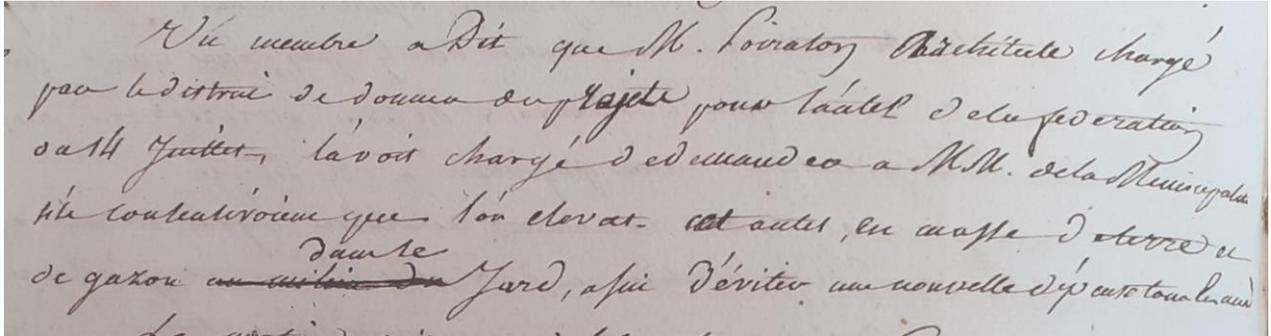
10 - D'après le même document, comprenez-vous pourquoi ce choix d'installation a été fait ? Qu'est-ce que cela permet plus facilement ?

Le Jard est un espace à l'extérieur de la ville de l'époque. Il permet d'accueillir une grande quantité de personnes pour les cérémonies.

A QUOI RESSEMBLAIT L'AUTEL DE LA PATRIE SPARNACIEN ?

Document n°5 : L'élévation en terre de l'autel de la patrie (10 juin 1792)

Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Épernay, 1D2, p.71.

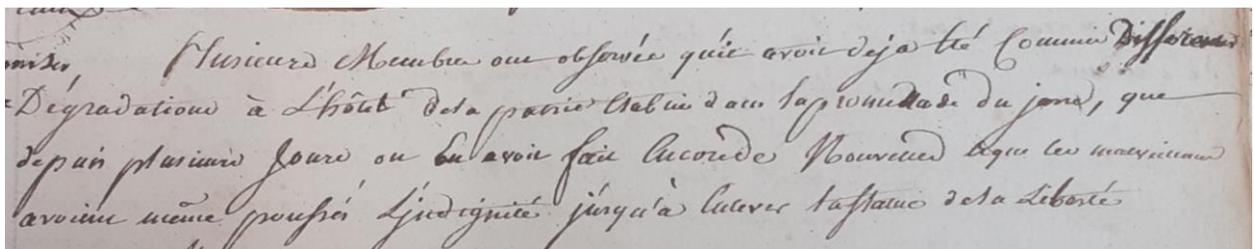


Transcription :

« Un membre a dit que M. Poiraton, architecte chargé par le district de donner au projet pour l'autel de la fédération du 14 juillet, l'avoit chargé de demander à Messieurs de la Municipalité [...] que l'on élevoit cet autel en masse de terre et de gazon dans le Jard afin d'éviter une nouvelle dépense tous les ans. »

Document n°6 : Vol de la statue de la liberté (18 thermidor An III - 5 août 1795)

Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Épernay, 1D7, p.53.



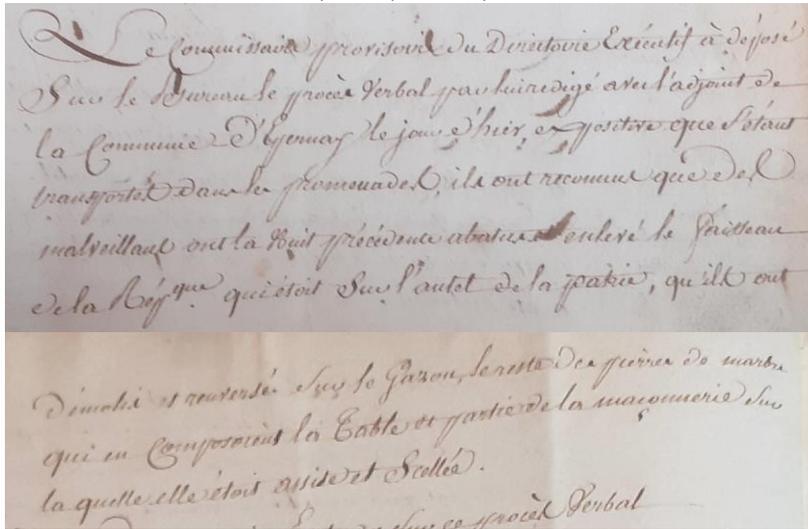
Transcription :

« Plusieurs membres ont observés qu'il avoit déjà été commis différentes dégradations à l'hôtel de la patrie établi dans la promenade du jard, que depuis plusieurs jours on en avoit fait encore de nouveau et que les malveillants avoient même poussés l'indignité jusqu'à enlever la statue de la liberté¹. »

1 - Annexe n°2, page 14 du dossier

Document n°7 : Un autel de la Patrie dégradé (15 frimaire An IV - 6 décembre 1795)

Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Épernay, 1D8, p.2.



Transcription :

« Le commissaire provisoire du Directoire exécutif a déposé sur le bureau le procès-verbal par lui rédigé avec l'adjoint de la commune d'Épernay le jour d'hier, expositif que s'étant transporté dans la promenade, ils ont reconnu que des malveillants ont, la nuit précédente, abbatu et enlevé le faisceau de la République¹ qui étoit sur l'autel de la patrie, qu'ils ont démolé et

renversé sur le gazon le reste des pierres de marbre qui en composoient la table et partie de la maçonnerie sur laquelle elle étoit assise et scellée. »

1 - Annexe n°3, page 15 du dossier

1 - En vous aidant des documents n°1, 5, et 7, remplissez le tableau suivant

<p>Éléments décoratifs possibles sur l'autel de la Patrie d'Épernay (Document n°1)</p>	<p>Éléments décoratifs certains sur l'autel de la Patrie d'Épernay (Document n°5, 6, 7)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Gravure de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, - Inscription « Le citoyen naît, vit et meurt pour la patrie », - Architecture spécifique (colonne, coupole, triangle...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevé sur une masse de terre engazonnée, - Une statue symbolisant la liberté, - Faisceau de la République, - Table de marbre.

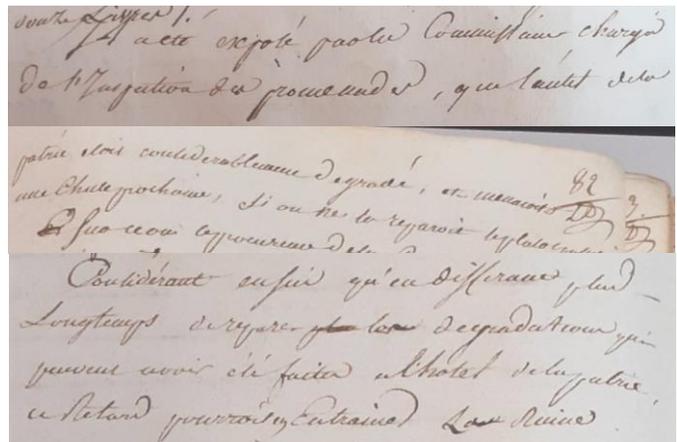
QU'EST DEVENU L'AUTEL DE LA PATRIE SPARNACIEN ?

Document n°8 : Réparation des dégradations sur l'autel de la Patrie d'Eprenay (15 frimaire An IV - 6 décembre 1795)

Registre de délibérations du conseil municipal, Archives municipales d'Eprenay, 1D8, p.2.

Transcription :

« Il a été exposé par le commissaire chargé de l'inspection des promenades que l'autel de la patrie étoit considérablement dégradé et menaçoit d'une chute prochaine si on ne la réparoit le plus tôt possible [...]. Considérant enfin qu'en différant plus longtemps de réparer les dégradations qui peuvent avoir été faites à l'hôtel de la patrie, ce retard pourroit entraîner la ruine. »



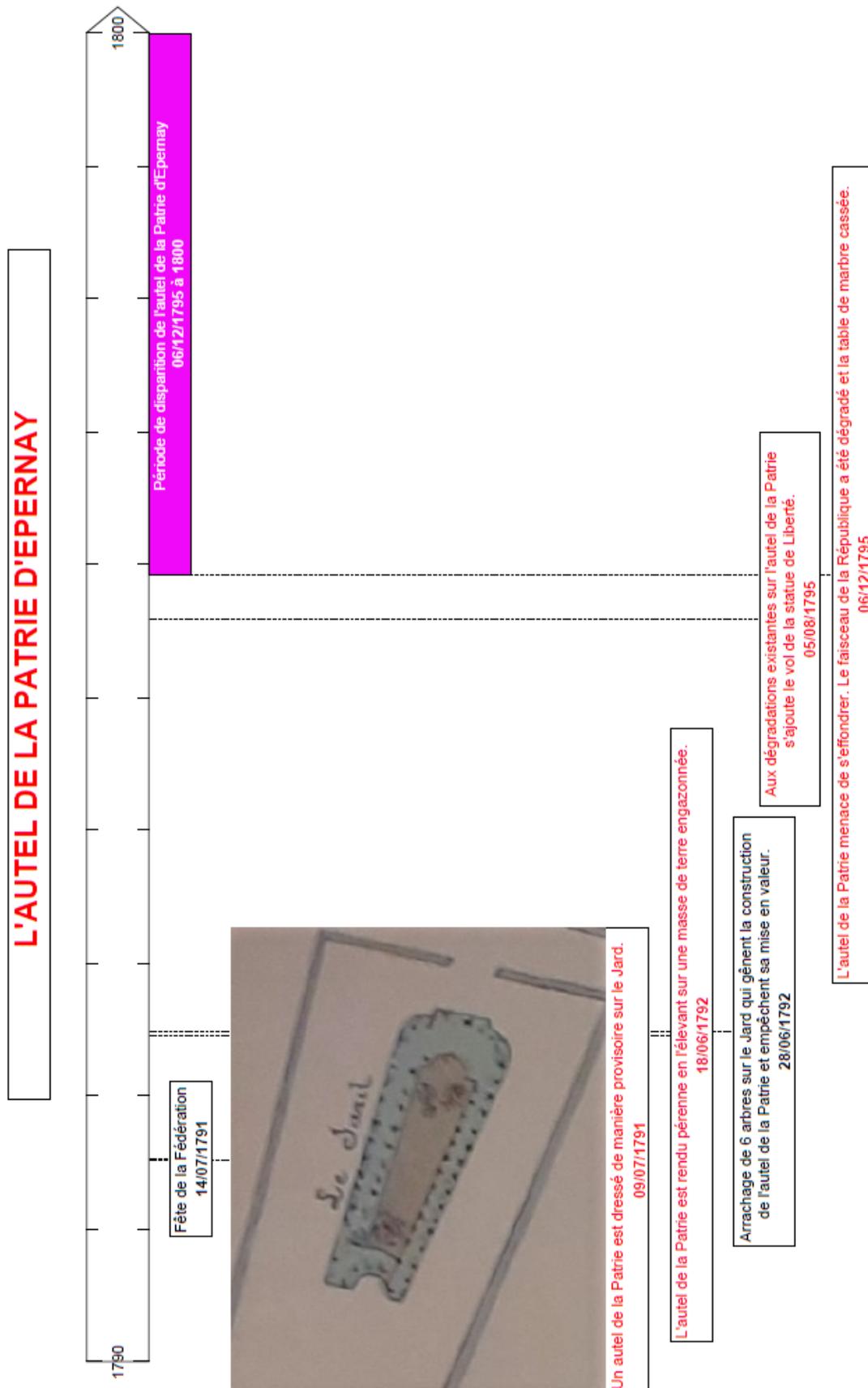
1 - Dans un contexte politique très instable, l'autel de la Patrie d'Eprenay devient vite l'objet de dégradations. Remplissez le tableau suivant pour en faire la liste. Aidez-vous des documents n°6, 7 et 8

Etat de l'autel de la Patrie	Mobilier manquant	Date
Dégradations existantes	Vol de la statue de la Liberté.	5 août 1795
- Dégradation importante - Menace de chute et d'effondrement - Des Réparations deviennent urgentes.	- Vol du faisceau de la République. - Table de marbre démolie (morceaux sur le gazon)	6 décembre 1795

2 - D'après le document n°1, quand peut-on imaginer que l'autel de la Patrie d'Eprenay a été détruit ?

Il n'existe dans les Archives municipales aucune trace de remise en état après 1796. Les sources n'évoquent plus le monument. Il est probable qu'il ait été laissé au sort de sa lente dégradation. Il fut peut-être démolé sous le Directoire ou à partir de 1800.

3 - A l'aide de toutes les informations du dossier, complétez la frise chronologique ci-dessous :



ET SI ON RECONSTRUSAIT L'AUTEL DE LA PATRIE D'EPERNAY ?

Votre groupe travail pour une agence d'architectes. Dans le cadre de la revalorisation du Jard, la ville d'Épernay souhaite reconstruire l'autel de la Patrie disparu. En vous aidant de vos réponses précédentes, dessiner un projet.

La ville souhaite cependant que vous gardiez dans votre projet les éléments décoratifs et architecturaux connus de l'ancien autel de la Patrie. Elle vous laisse par contre totalement libre pour les éléments inconnus.

Vous disposez de boîtes à outils pour vous aider (annexe n°4, pages 16 et 17).

ANNEXES

Annexe n°1 : Des architectures différentes

Style antique



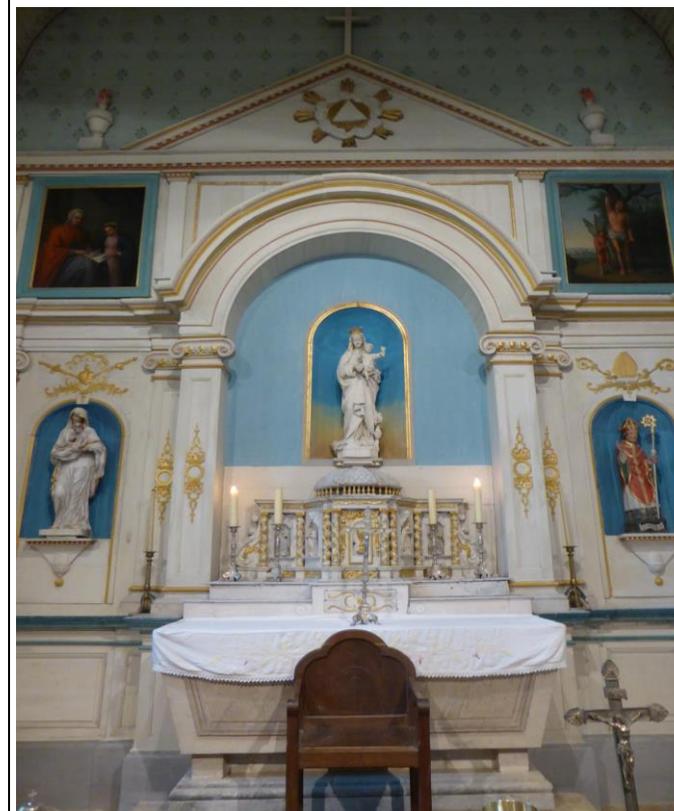
*L'autel de l'église Saint-Denis de Serans
(chapelle latérale sud, autel de la Vierge)*

Style maçonnique



L'autel du temple franc-maçon de Bruxelles

Style religieux



L'autel catholique de l'église de Pouvrai

Annexe n°2 : Des statues de la Liberté



*Monument du centenaire de la Révolution française,
La Chapelle-de-Guinchay*



*« La Liberté » ou « La République armée »,
château de Vizilles, 1848*



*Statue de la République située place de la République à
Paris. Réalisée par les frères Morice, 1854.*

Annexe n°3 : Des faisceaux de la République

Le faisceau représente l'union et la force des citoyens français réunis pour défendre la Liberté. L'Assemblée constituante impose en 1790 ses « antiques faisceaux » comme nouvel emblème de la France. À la chute de la Monarchie, le faisceau de licteur devient un des symboles de la République française « une et indivisible » (tel un faisceau).



Image empruntée au site culture-crunch.fr



Image empruntée au site herodote.net



Image empruntée au site lamontagne.fr

Annexe n°4 : Boîtes à outils

N°1 : Je n'ai pas compris la consigne

La ville d'Épernay avait un monument nommé « autel de la Patrie ». Il se trouvait sur le Jard (actuel parking Charles de Gaulle). Il n'existe plus.

Les Archives municipales disposent de sources écrites qui évoquent quelques éléments de structure et décoratifs de cet autel.

En partant des éléments connus, vous devez reconstituer par dessin cet autel de la Patrie. Tout ce qui n'est pas décrit dans les sources peut être imaginé.

N°2 : Quels éléments doivent obligatoirement apparaître sur mon dessin

Les sources conservées aux Archives municipales d'Épernay font une description sommaire de l'autel de la Patrie. Reprenez les réponses à vos questions et remplissez le tableau suivant :

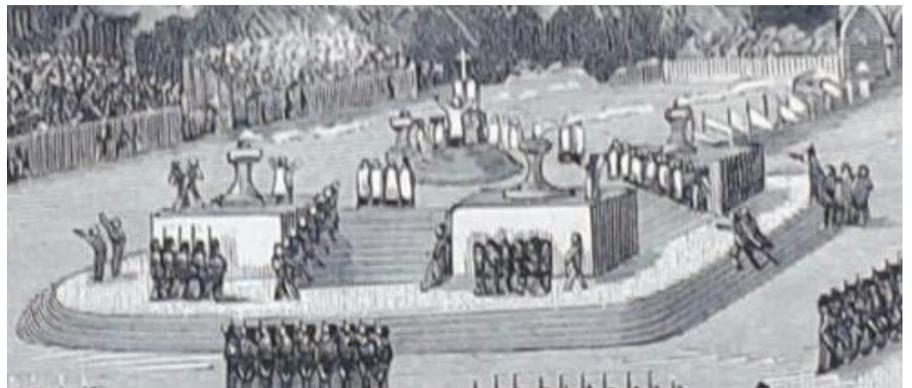
<i>Décorations certaines</i> (Documents n°5, 6, 7 et 8)	<i>Décorations possibles</i> (Document n°1)

Les éléments de la première colonne **doivent** apparaître dans mon dessin. Ceux de la seconde colonne **peuvent apparaître mais ce n'est pas obligé**. Tous les autres éléments sont **libres d'interprétation** (couleurs, matières, décorations, végétation, alentours...).

N°3 : Quelques exemples d'autels de la Patrie



Autel de la Patrie de Reims, gravure anonyme, bibliothèque de Reims.



L'autel de la Patrie du Champ de Mars à Paris, gravure, 1882.

